



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RN 89 - BEYCHAC-ET-CAILLEAU RÉALISATION DE DEUX ÉCRANS ACOUSTIQUES

Réunion en Mairie de Beychac-et-Cailleau

Jeudi 23 mars 2023

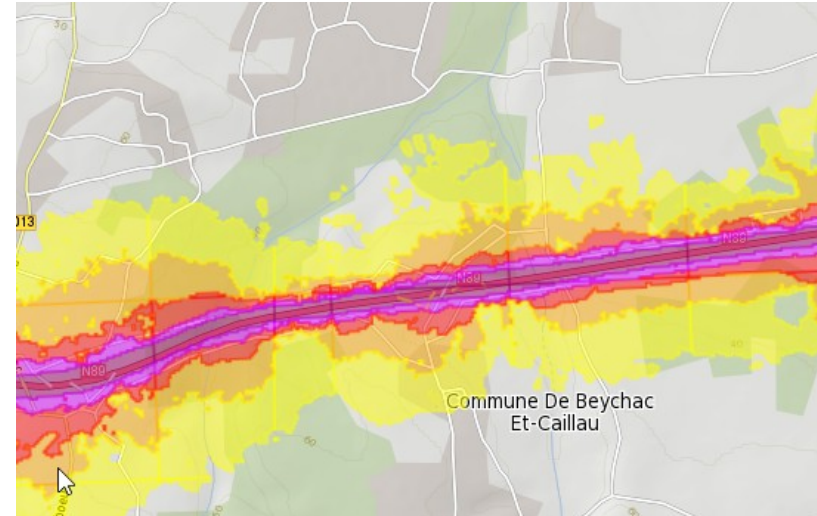
Réglementation européenne relative au bruit

Directive Européenne 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement

Objectif principal - Prévenir ou réduire les effets nocifs de l'exposition au bruit dans l'environnement

Un objectif décliné en 3 Actions

- L'évaluation de l'exposition au bruit des populations par la réalisation des cartes de bruit stratégique (CBS)
- La mise en œuvre des politiques visant à réduire le niveau d'exposition et à préserver des zones « calmes » par la réalisation des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)
- L'information du public par la publication des cartes et des PPBE



PPBE

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
de l'État
dans le département de la Gironde

Pour les RN et autoroutes PPBE = Compétence Préfectorale

Directive européenne
relative à l'évaluation et à la gestion
du bruit dans l'environnement



Historique en Gironde

2007-2009 – Évaluation par les services de l'État (DDT) de l'exposition au bruit des populations riveraines des infrastructures routières

Concerne les infrastructures de transport terrestre dont le trafic annuel > 6 millions de véhicules (à partir 2ème échéance > 3 millions veh/an)

2009 – Approbation des cartes de bruit stratégiques par le Préfet

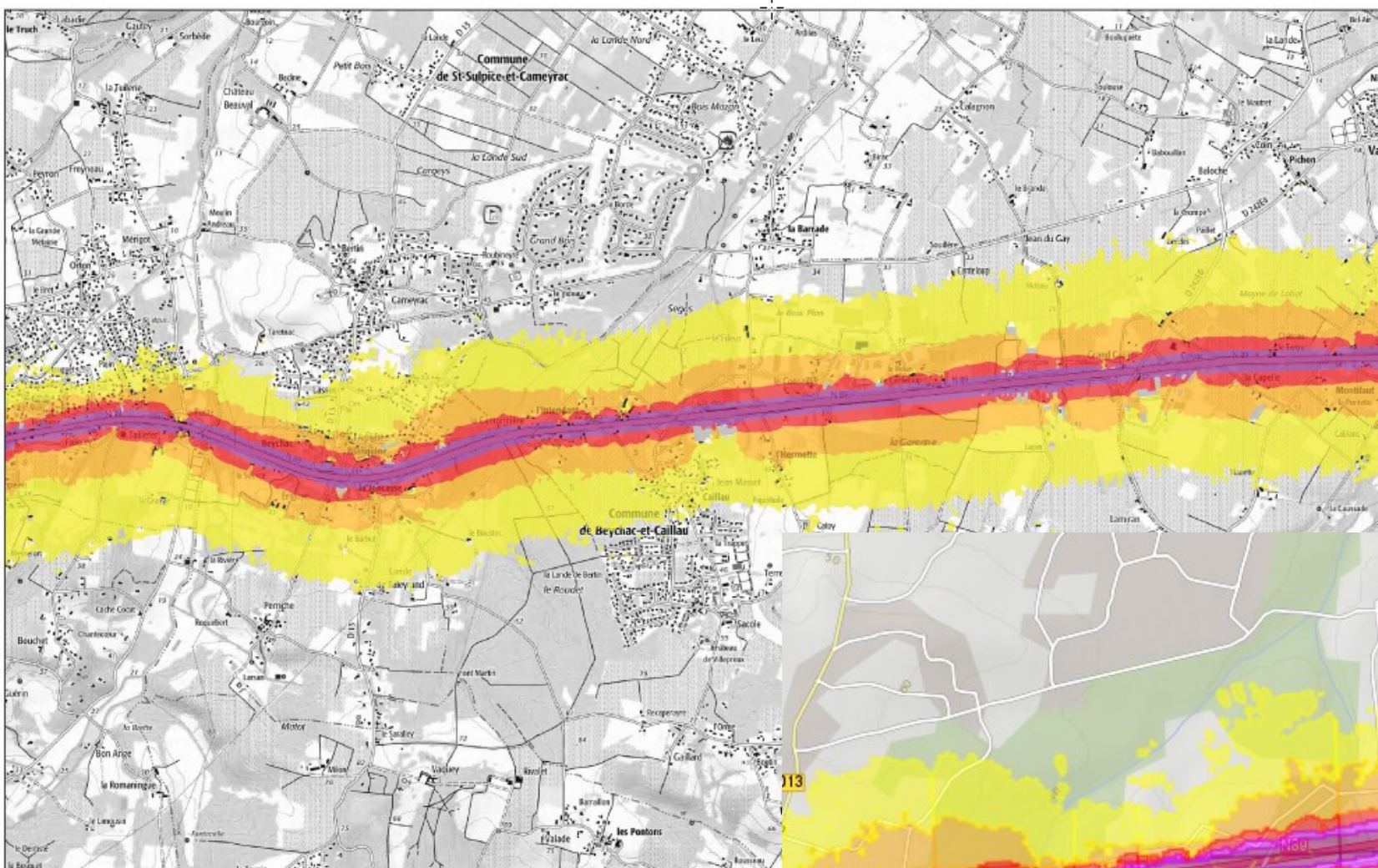
Permet l'élaboration du PPBE

2012 – La DREAL fait réaliser des études acoustiques sur l'ensemble des ZBC de la Gironde qui ont permis :

- d'arrêter la liste des bâtiments points noirs du bruit (PNB)
- de définir des zones dont le traitement relevait de protections individuelles et celles qui justifiaient des protections collectives

Fin 2012 – Approbation par le Préfet du PPBE de Gironde première échéance (MAJ tous les 5 ans)

Courbes isophones en Lden (Level day evening night) par pas de 5 en 5, de 55 dB(A) à supérieur à 75 dB(A) pour le réseau routier national non concédé du Département de la Gironde dont le trafic est supérieur à 3M véh/an.



N 89

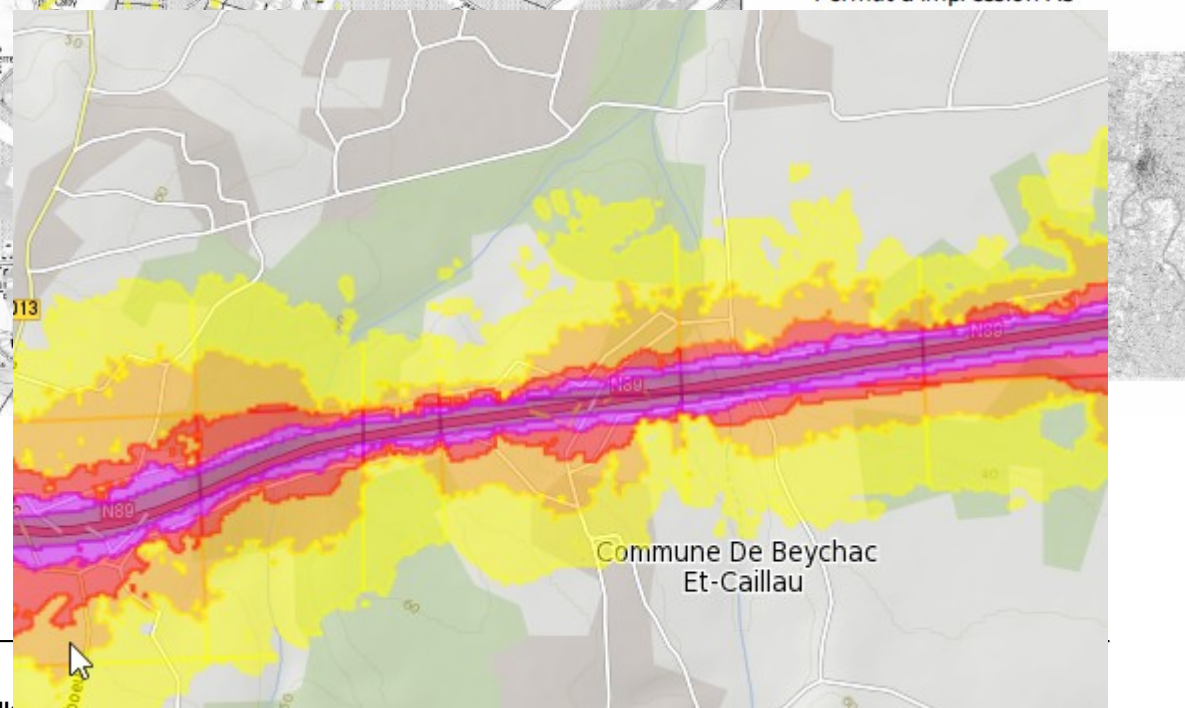
DALLE n°2

Niveaux sonores

- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Format d'impression A3

Cartes approuvées par AP le 27/06/2022



Pour Beychac-et-Cailleau

2012 – Études acoustiques réalisées sur toutes les infrastructures concernées et pour lesquelles l'État est gestionnaire

Nov 2012 – Présentation des résultats à la commune de Beychac-et-Cailleau

**DREAL
Aquitaine**



Bâtiments éligibles à une protection au titre des textes PPBE (PNB)

RN 89

ZBC 40

BEYCHAC-ET-CAILLAU

Planche 1-2

— Limite ZBC

Occupation du sol

 Habitat RDC

 Habitat R+1

 Habitat > R+1

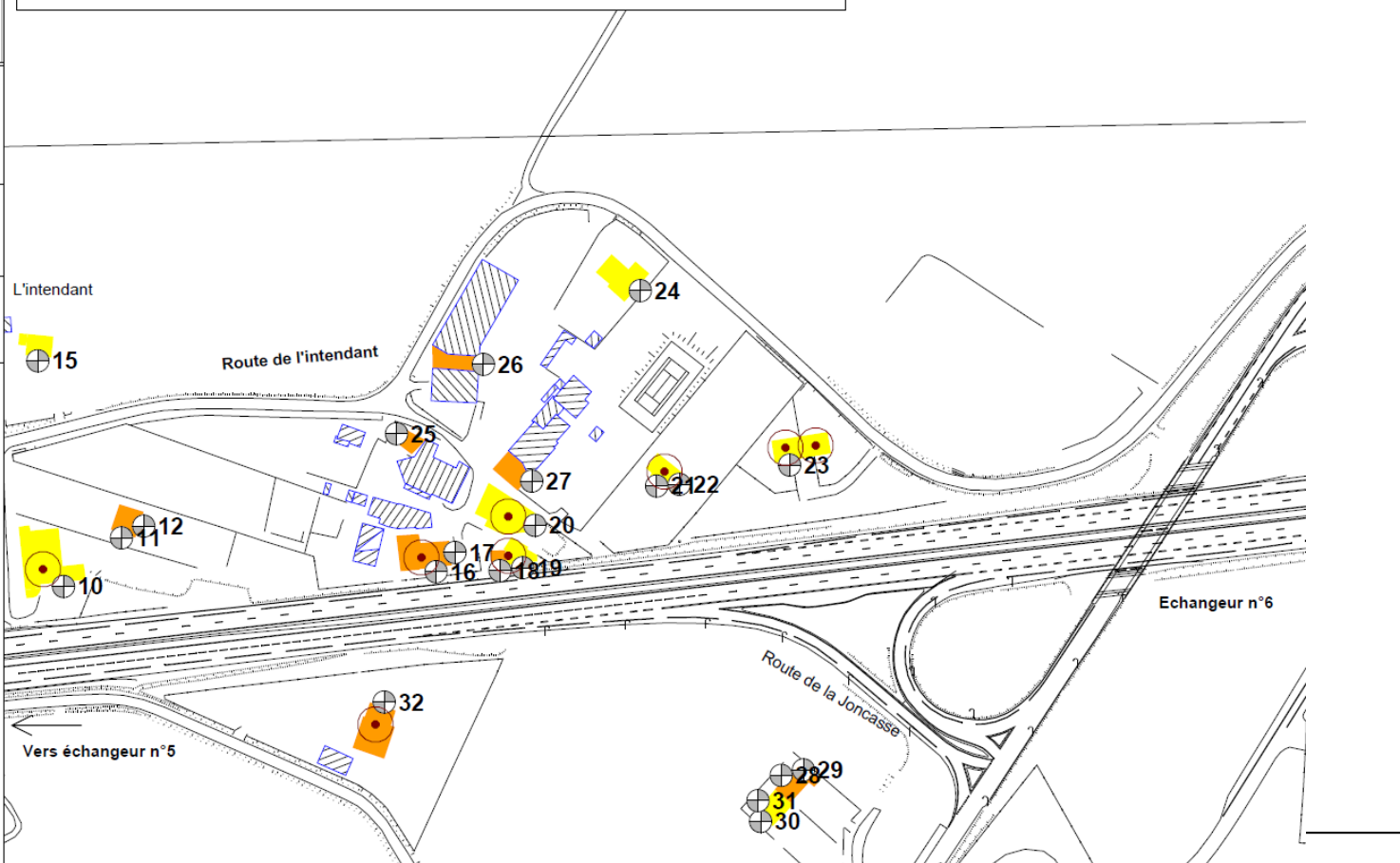
 Bureau

 Autres bâtiments

 Bâtiments PNB

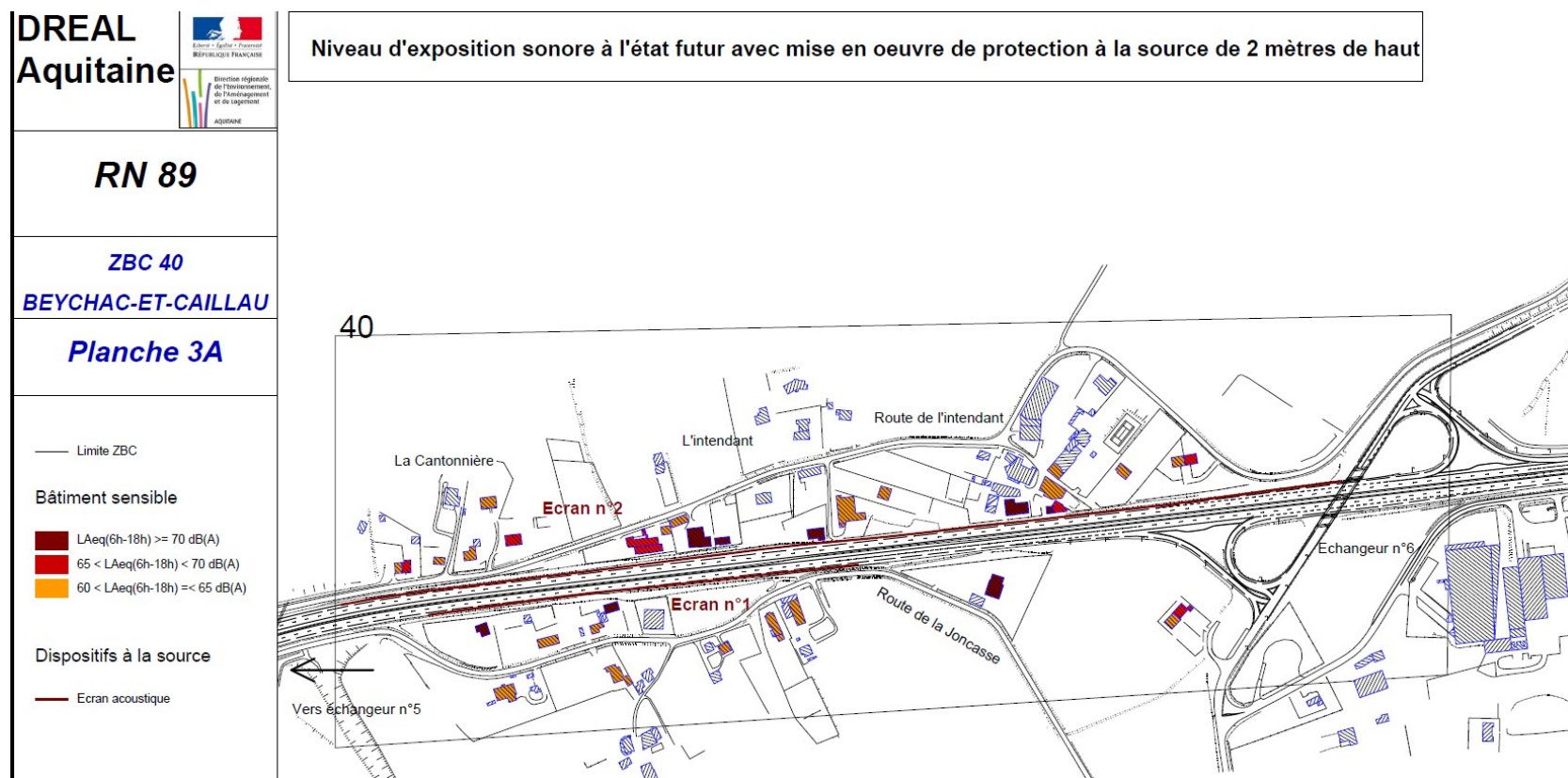
Récepteur

 Point de calcul / mesure



Pour Beychac-et-Cailleau

Protections collectives proposées : 2 écrans acoustiques de 2m de haut - Écran n°1 420ml / Écran n°2 980ml



Juin 2013 – La commune de Beychac-et-Cailleau décide de s'associer au financement de ces deux écrans acoustiques

Juillet 2016 – Convention de financement entre l'État et la commune de Beychac-et-Cailleau

Pour Beychac-et-Cailleau

2019 – Inscription de l’opération au PPBE de Gironde 3ème génération

2019-2021 – Études de conception détaillée

2021-2022 – Recrutement du maître d’œuvre et passation des marchés de travaux

2023 – Réalisation des travaux.

RN89 – BEYCHAC-ET-CAILLAU Construction de deux écrans acoustiques		
MAITRISE D’OUVRAGE	MAITRISE D’ŒUVRE	PRODUCTEUR DU DOCUMENT
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE D.R.E.A.L – NOUVELLEAQUITAINE RUE JULES FERRY 33090 BORDEAUX CEDEX	 EGIS 208 Quai de Paludate 33088 BORDEAUX CEDEX	 Mandataire GEF FAYAT TP 197 Av. Clement FAYAT 33500 Libourne

– Écran NORD Sens Libourne / Bordeaux : écran de la Cantonnière - l'Intendant d'une longueur de 980ml

Les travaux

– Écran SUD Sens Bordeaux / Libourne : écran de la Joncasse d'une longueur de 420ml

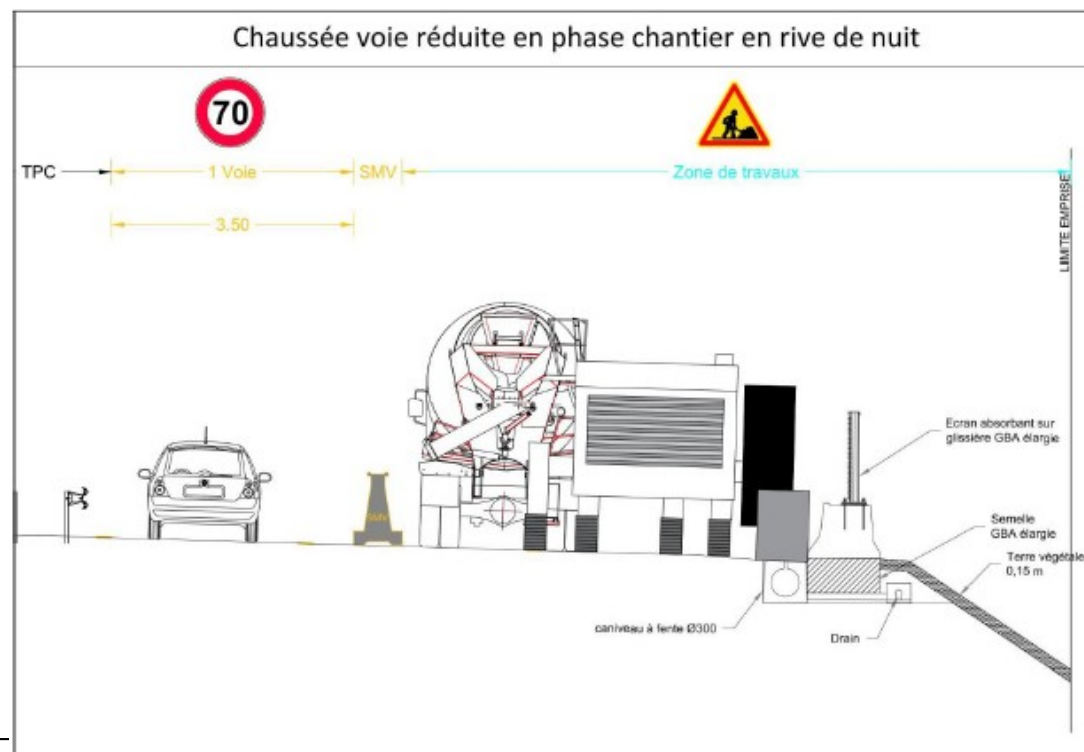
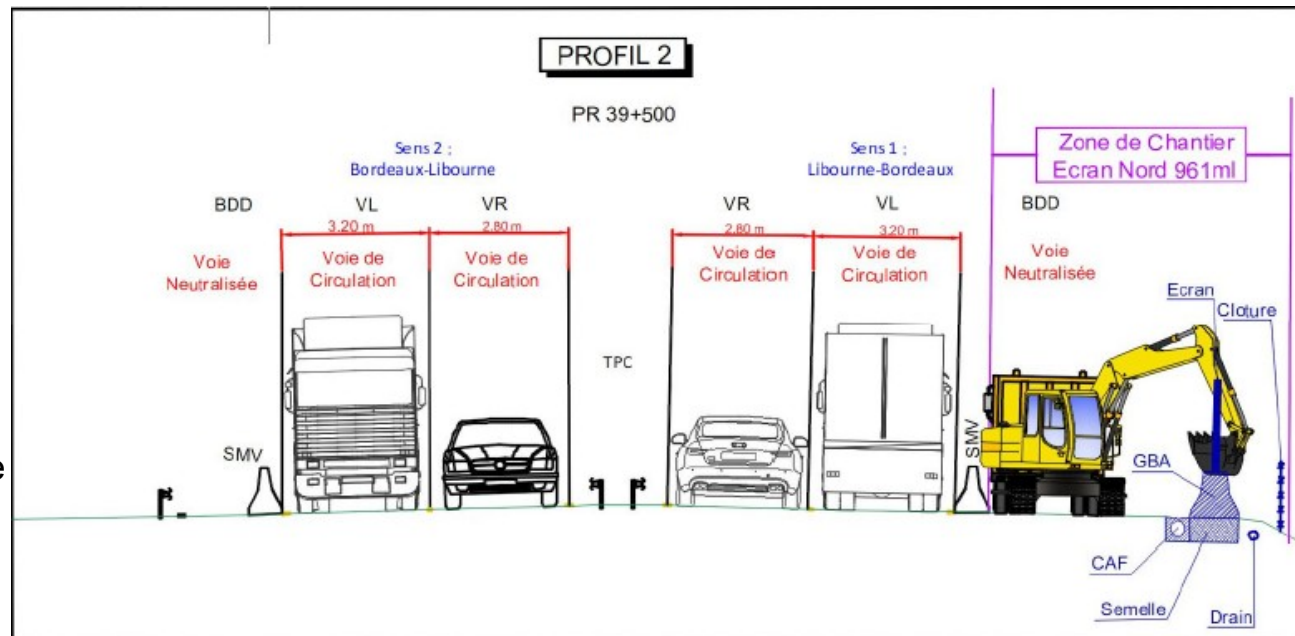
LIBOURNE



BORDEAUX

Les travaux

- Sens Libourne / Bordeaux : écran de la Cantonnière - l'Intendant d'une longueur de 980ml
- Sens Bordeaux / Libourne : écran de la Joncasse d'une longueur de 420ml
- Ecrans verticaux construits sur glissière en béton armé
- Implantés en bord immédiat de la bande d'arrêt d'urgence d'une largeur de 2,5m à l'issue des travaux.
- Travaux de jour et travaux de nuit
- Réduction des largeurs de voies de la RN89 entre les échangeurs n°6 et n°5 dans les deux sens de circulation
- Limitation de la vitesse
- Interdiction de dépasser pour tous les véhicules dans les deux sens de circulation
- Durée du chantier 5 mois



Les impacts sur la circulation

- Au démarrage du chantier environ 10 jours de fermeture de bretelles ou de section courante de nuit uniquement entre 21h et 6h :
 - 1 ou 2 nuits de fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur °6 en sens Bordeaux / Libourne
 - 2 ou 3 nuits de fermeture de la section courante entre les échangeur n°5 et n°8 en sens Libourne / Bordeaux : implique la fermeture des bretelles d'entrée des échangeurs n°8, 7, 6. Une déviation sera mise en place pour les usagers via le réseau départemental.
- Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°6 dans le sens Libourne / Bordeaux pendant toute la durée du chantier : déviation via demi-tour à l'échangeur n°7
- Réduction des largeurs de voies de la RN89 entre les échangeurs n°6 et n°5 dans les deux sens de circulation
- Limitation de la vitesse
- Interdiction de dépasser pour tous les véhicules dans les deux sens de circulation

Le calendrier

- Phase de mise en place de la signalisation provisoire : 1ère quinzaine d’avril
- Phase de réalisation des travaux : de mi-avril à fin août
- Phase de dépose de la signalisation provisoire : début septembre

=> Au total 5 mois de travaux

VOS QUESTIONS ??

MERCI POUR VOTRE ATTENTION